

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NANT

Séance du 31 mai 2024

**Nombre de conseillers en exercice :** 15    **Quorum :** 8    **Présents :** 11    **Votants :** 13    **Procurations :** 2

**Date de convocation :** 27 mai 2024

**Date d'affichage :** 27 mai 2024

**L'an deux mille vingt-quatre, à 18h00.**

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOL, Maire.

**Étaient présents :** Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Claude AROCAS, Magali COULET, Christian JULIAN, Michèle BARASCUD, Jean-François GALLIARD

**Absents :** Lionel CAYRON et Yvan BOUAT

**Représentés :** Sabine THOMAS par Anne-Marie FRENEHARD, Virginie GOVIGON par Paulette FOURNIER

**Objet :** Presbytère

**Renouvellement du mandat de vente de l'Agence Lieure de La Cavalerie**

**Délibération n° 2024-68**

Vu la délibération du 18 mars 2021 autorisant la vente du presbytère,

Vu la délibération du 20 mai 2021 autorisant la vente suivant une procédure de soumission par pli cacheté, publication dans la presse et remise des offres en juin 2021 suivant une mise à prix de 380 000€,

Vu la délibération du 22 septembre 2021, décidant de poursuivre cette vente de gré à gré sur la base d'une mise à prix de 300 000 € ;

Vu la délibération du 5 octobre 2021, acceptant la seule offre reçue pour la somme de 275 000 euros ; offre qui a ensuite été retirée ;

Vu la délibération du 19 octobre 2022 autorisant le maire à solliciter les agences immobilières, négocier les frais d'agence sans exclusivité et inscrire le bien à la vente auprès des agences intéressées ;

Vu la délibération du 12 décembre 2022 concluant tous mandats de vente sans exclusivité au prix de vente pour la commune de 300 000 euros frais d'agence en sus pour une durée de 12 mois ;

Vu le retrait de cette délibération de l'ordre du jour du conseil municipal du 20 février 2024 et compte tenu du débat contradictoire ;

Cela étant rappelé il est proposé au Conseil municipal de renouveler le mandat de vente de l'agence Lieure de La Cavalerie suite à sa proposition de renouvellement,

Accusé de réception en préfecture

012-211201686-20240531-20243105\_68-DE

Reçu le 07/06/2024

- 07/06/2024  
- **Accepte** le renouvellement du mandat de vente de l'agence Lieure de La Cavalerie sans exclusivité au prix de vente pour la commune de 300 000 euros frais d'agence en sus pour une durée de 12 mois

**Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés**

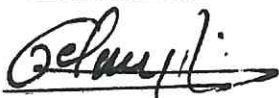
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 31 mai 2024

Le secrétaire de séance

Alain DELMAS



Le Maire,

Richard FIOL



07 JUIN 2024

Transmis au représentant de l'Etat le : .....

Publié le : .....

07 JUIN 2024